

VOLET B2 :

**Préservation et restauration des zones humides
et des annexes hydrauliques**

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Zones humides et annexes hydrauliques		B2	1
ME Sup.	Grosne aval	FRDR602		
Mesure PDM			Dépt	71
Cours d'eau	La Grosne			
Commune(s)	La Chapelle de Bragny et Malay		2013	P1

Intitulé du projet	Evaluer le fonctionnement hydrologique et les potentialités écologiques de 2 zones humides
--------------------	--

CONTEXTE

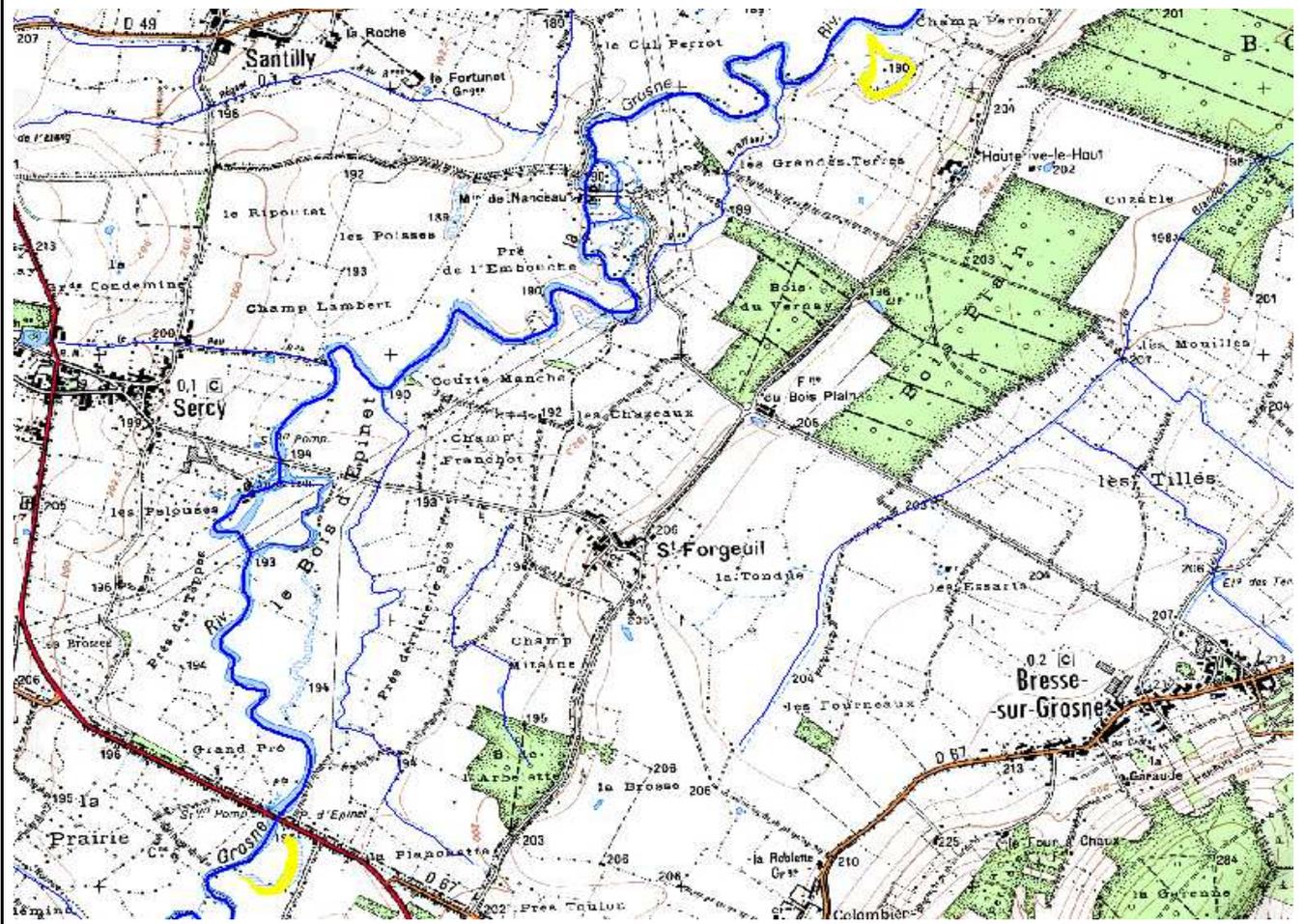
Contexte :

A l'issue de l'inventaire des zones humides du bassin versant de la Grosne, il est paru nécessaire de faire une évaluation plus précise du fonctionnement hydrologique et des potentialités écologiques de deux zones humides avant la mise en place éventuelle d'un plan de gestion :

- la roselière du pont d'Epinet à Malay ;
- le bras mort de la Grosne à la Chapelle de Bragny.

L'étude portera sur la cartographie des habitats, l'analyse de la végétation et le recensement des espèces végétales et animales d'intérêt patrimonial. Des préconisations de gestion seront formulées.

Localisation :



Objectifs :

- 1 - Evaluer les différents apports et pertes en eau à l'échelle du site
- 2 - Réaliser des levés topographiques et des sondages à la tarière (composition des sols)
- 3 - Déterminer la côte et/ou le débit de submersion de chaque site, effectuer un suivi des niveaux d'eau après submersion (hydromorphologie des sols)
- 4 - Recenser les habitats écologiques de chaque zone humide
- 5 - Recenser les espèces floristiques et faunistiques de chaque zone humide
- 6 - Formuler des préconisations relatives à la préservation, voire à l'amélioration des potentialités écologiques

Conditions d'exécution :**Indicateurs d'efficacité :**

- 1 - Nombre de sites étudiés

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Etudes	2 000	2 392
(2)			
(3)			
TOTAL		2 000	2 392

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	M.O.	Participation Financière		
				Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
1	2013	2 000	50%	50%		
	2014					
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :**EPTB Saône et Doubs - CREN****Conditions d'aides :**

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Zones humides et annexes hydrauliques		B2	2
ME Sup.	Grosne moyenne Grosne aval Petit Grison	FRDR605 FRDR602 FRDR10810	Dépt	71
Mesure PDM				
Cours d'eau	La Grosne - le Petit Grison			
Commune(s)	Cluny - Malay - Sercy - Saint Ambreuil - Saint Cyr - Marnay		2013	P1

Intitulé du projet	Evaluer le fonctionnement hydrologique et les potentialités piscicoles de zones de frayères à brochet
--------------------	--

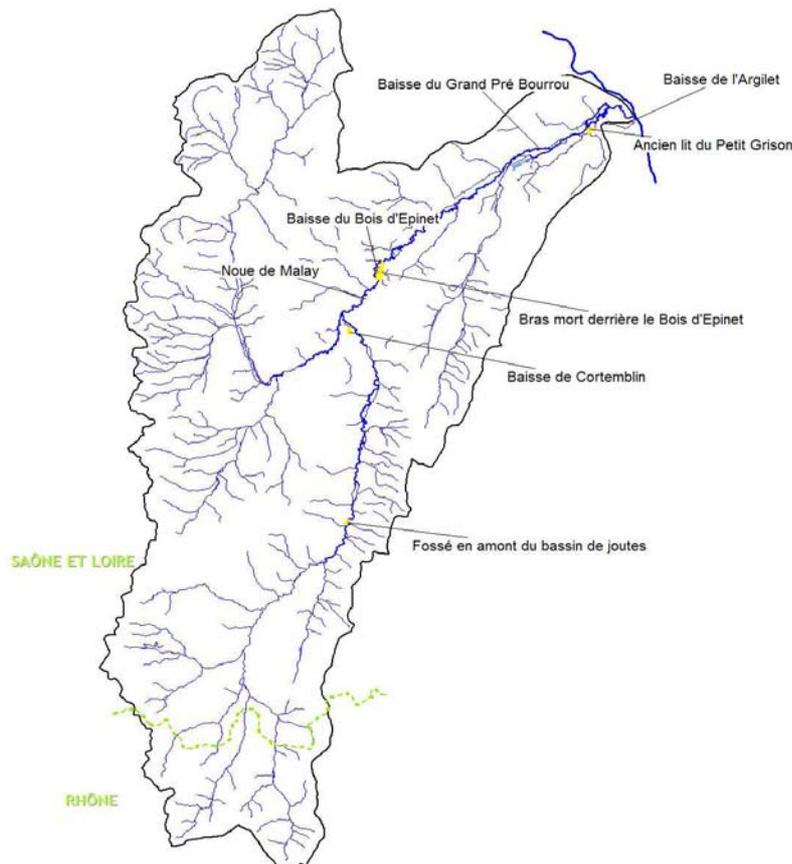
CONTEXTE

Contexte :

A l'issue de l'inventaire des zones humides du bassin versant de la Grosne, il paraît nécessaire de faire une évaluation plus précise du fonctionnement hydrologique et des potentialités écologiques de certaines zones de frayères à brochet avant de définir les travaux à mettre en oeuvre. La liste ci-dessous est donnée à titre indicatif et pourra être complétée :

- la noue de Malay ;
- la baisse du bois d'Epinet ;
- le bras mort derrière le bois d'Epinet ;
- la baisse de l'Argillet à Marnay ;
- la baisse du Grand Pré Bourrou à Saint Ambreuil ;
- la baisse de Cortemblin ;
- l'ancien lit du Petit Grison ;
- le fossé en amont du bassin de joutes à Cluny.

Localisation :



Objectifs :

- 1 - Evaluer les différents apports et pertes en eau à l'échelle du site
- 2 - Réaliser des levés topographiques et des sondages à la tarière (composition des sols)
- 3 - Déterminer la côte et/ou le débit de submersion de chaque site, effectuer un suivi des niveaux d'eau après submersion (hydromorphologie des sols)
- 4 - Evaluer l'intérêt piscicole et en particulier ésocicole de chaque site (recherche d'oeufs, d'alevins et pêches électriques)
- 5 - Formuler des préconisations relatives à la préservation, voire à l'amélioration des potentialités piscicoles

Conditions d'exécution :**Indicateurs d'efficacité :**

- 1 - Nombre de sites étudiés

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Etude d'une 10aine de sites	16 722	20 000
(2)			
(3)			
(4)			
TOTAL		16 722	20 000

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	M.O.	Participation Financière		
				Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
1	2013	16 722	50%	50%		
	2014					
	2015					
	2016					

Maître d'ouvrage :**Fédération de la pêche et de la protection du milieu aquatique (71) / URBFC****Conditions d'aides :**

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Zones humides et annexes hydrauliques		B2	3
ME Sup.	La Grosne aval	FRDR602		
Mesure PDM			Dépt	71
Cours d'eau	La Grosne			
Commune(s)	Marnay		2014	P2

Intitulé du projet	Réhabilitation de frayères à brochets au lieu-dit "le pâquier communal"
--------------------	---

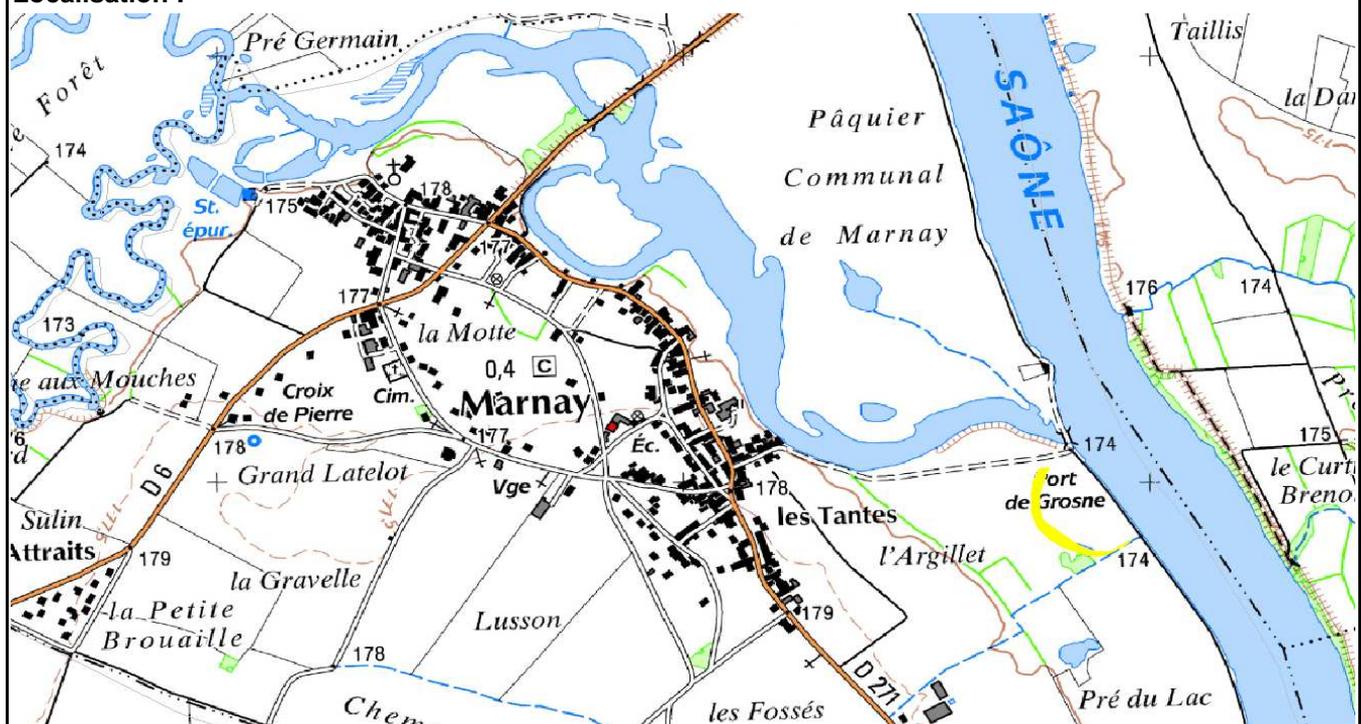
CONTEXTE

Contexte :

Le site concerné est sur la commune de Marnay, sur des prairies communales utilisées par un agriculteur pour le pâturage de ses chevaux. La frayère est constituée d'un ancien méandre de la Grosne avant la confluence avec la Saône. D'une superficie d'environ 6 000m² (longueur de 200 m et largeur de 30m), le bras mort est très facilement inondable puisqu'il subit à la fois les crues de la Grosne mais aussi de la Saône. En période de crue, la frayère est immédiatement en communication avec la Saône via un fossé agricole de 50m de long perpendiculaire au bras mort. La baisse est occupée sur environ 50% de sa surface par une végétation hélophytiques favorable à la fraie du brochet. Dans son profil actuel, la baisse représente une cuvette qui représente un piège à poissons. Autrefois déconnecté du fossé par une diguette issue des curages du fossé, la baisse se vide aujourd'hui très rapidement et ne conserve qu'une trentaine de cm d'eau dans ses points les plus bas, suite à l'arasement du bourrelet le long du fossé. Les points topographiques réalisés et l'étude hydraulique montrent que la baissière permet la reproduction du brochet. Par contre, une amélioration du profil en long sera à rechercher lors des travaux afin d'orienter la pente en direction du fossé et d'éliminer le profil en cuvette. Le fonctionnement naturel (sans l'assistance d'un petit seuil/vannage) est préconisé. Cependant pour mémoire nous précisons en option le coût d'installation d'un seuil entre l'extrémité aval de la frayère et le fossé d'accès.

Vu la configuration du site, l'objectif des travaux sera d'obtenir une pente douce jusqu'à l'exutoire de la frayère au niveau du fossé agricole au niveau duquel sera reconstruit un petit bourrelet de terre argileuse, câlé à la bonne côte, qui devra permettre de conserver une lame d'eau conséquente favorable au développement des juvéniles jusqu'à leur retour dans la rivière. Des travaux légers de terrassement afin d'accroître la surface de frai latéralement seront également proposés. Une mare à l'opposé de l'exutoire de la frayère pourra en outre être proposée.

Localisation :



Objectifs :

1 - Réhabilitation d'une frayère à brochets

Conditions d'exécution :**Indicateurs d'efficacité :****MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF**

Coût prévisionnel (en €)	Coût H.T.	Coût T.T.C
(1) Travaux de décapage latéraux : 600m3	2 700	3 229
(2) Creusement d'un chenal central : 60m3	270	323
(3) Restauration du seuil de terre : 16 m3	72	86
(4) Déplacement du chenal central dans l'axe du fossé : 16 m3	72	86
Option : installation d'un seuil de régulation et aménagement d'une mare		
TOTAL	3 114	3 724

Plan de financement et clé de répartition :

Année	Coûts (HT en €)	M.O.	Participation Financière		
			Financement public		Financement privé
			AERMC	CRB, FEDER	
2012					
2013					
2014	3 114	20%	50%	30%	
2015					
2016					

Maître d'ouvrage :

Fédération de pêche et de la protection du milieu aquatique (71) et AAPPMA

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Zones humides et annexes hydrauliques		B2	4
ME Sup.	La Grosne aval	FRDR602		
Mesure PDM			Dépt	71
Cours d'eau	La Grosne			
Commune(s)	Marnay		2012	P1

Intitulé du projet **Réhabilitation de frayères à brochets au lieu-dit "le Grand Recard"**

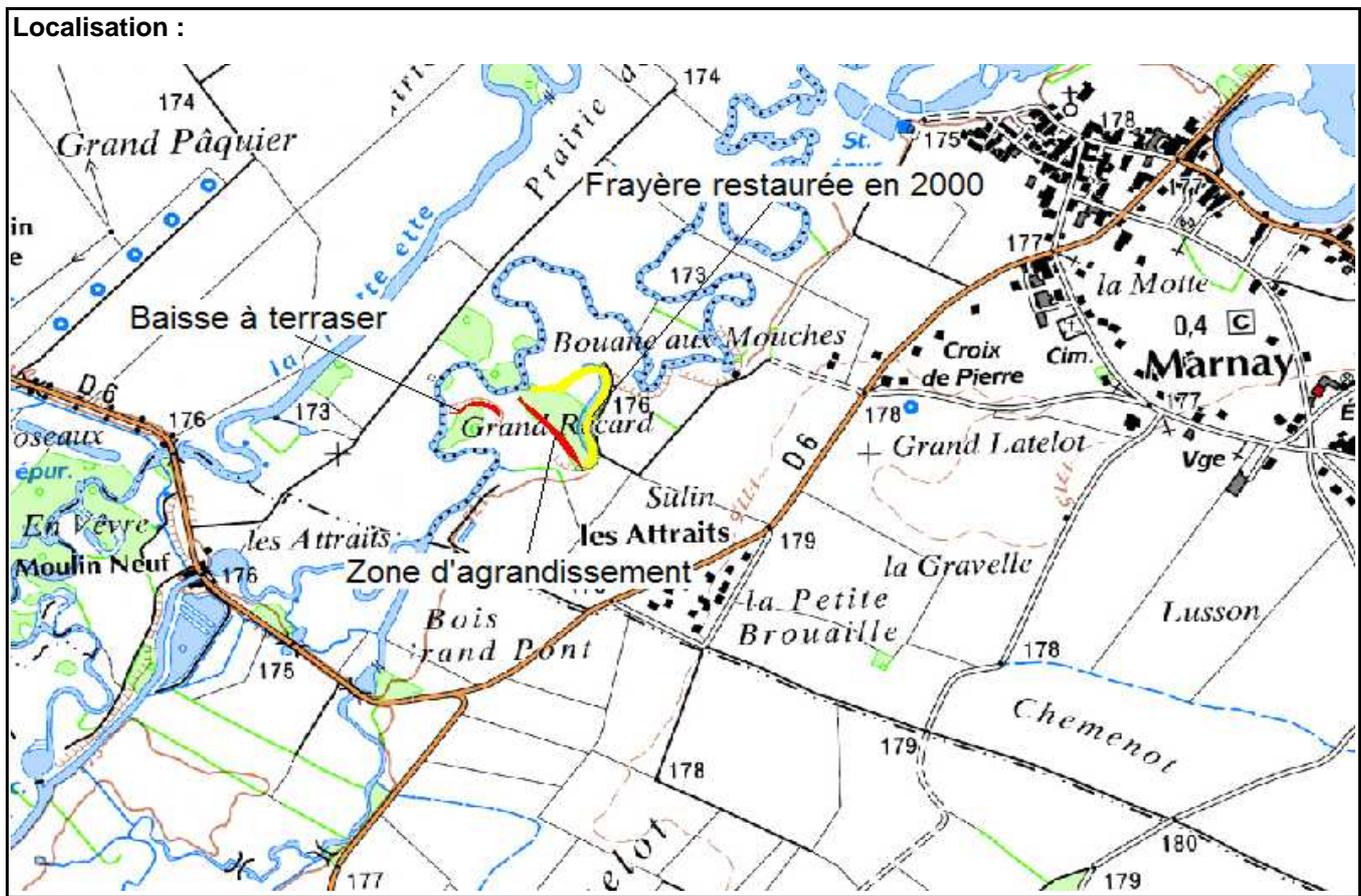
CONTEXTE

Contexte :

La partie aval d'un ancien méandre de la Grosne situé au lieu-dit "le Grand Recard" à Marnay et qui était en cours de vieillissement a été acquise par l'AAPPMA dans les années 98/99 et restauré en 2000 (terrassement et mise en place d'un seuil amovible en planches). Il subsiste toujours un peu d'eau dans le fond de la rigole créée au centre du méandre. Cette rigole semble particulièrement appréciée par les insectes (libellules en particuliers).

La partie amont du site a été achetée en 2006 par l'AAPPMA. La partie amont et la partie aval de cette frayère sont séparées par un chemin agricole. Il est proposé de rétablir la connexion entre la partie amont et la partie aval en modifiant le chemin et en installant un pont.

Dans le même secteur, il est proposé de terrasser une baisse existante dans le but de la rendre plus fonctionnelle pour la reproduction du brochet.



Objectifs :

1 - Restauration de frayères à brochets

Conditions d'exécution :

Indicateurs d'efficacité :

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Travaux de restauration	33 445	40 000
(2)			
(3)			
(4)			
TOTAL		33 445	40 000

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
1	2012	33 445	20%	50%	30%	
	2013					
	2014					
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Fédération de pêche et de la protection du milieu aquatique (71) et AAPPMA

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Zones humides et annexes hydrauliques		B2	5
ME Sup.	Grosne aval	FRDR602		
Mesure PDM			Dépt	71
Cours d'eau	La Grosne			
Commune(s)	Sercy		2014	P2

Intitulé du projet **Réhabilitation de la frayère à brochets de la basse du Bois d'Epinet**

CONTEXTE

Contexte :

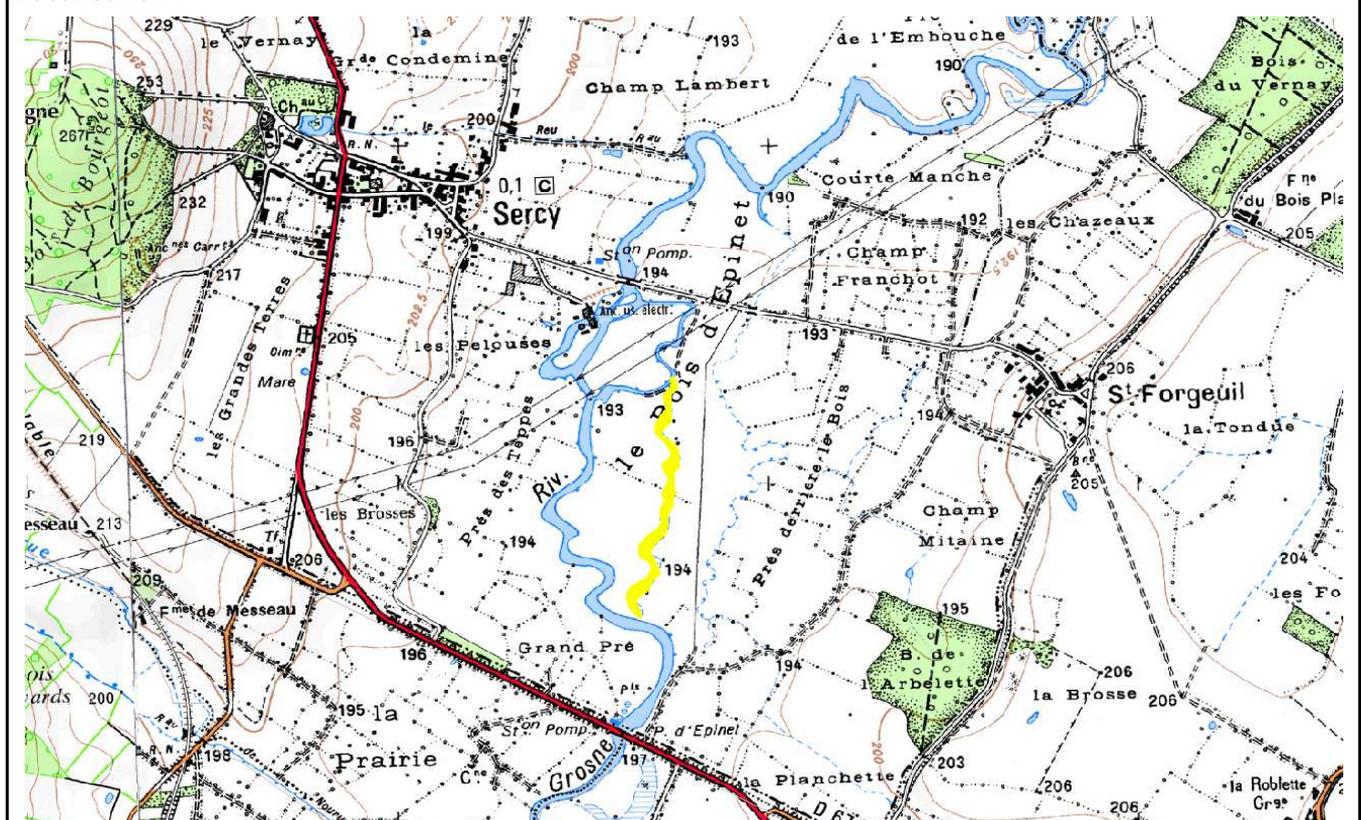
Le site, situé sur la commune de Sercy, longe la Grosne et s'apparente à une basse prairiale. Il présente de grandes banquettes végétalisées, très favorables à la ponte du brochet, mais il s'assèche rapidement. Dans sa partie aval, on note la présence d'un ancien ouvrage en assez bon état qui permettait de garder de l'eau sur une bonne partie du site. 30 m en amont de cet ouvrage, un chemin agricole traverse la frayère, doté d'une petite buse (diamètre 60 cm). Ce chemin et cette buse peuvent limiter le déplacement des poissons entre la basse et la Grosne.

Deux solutions d'aménagement peuvent être proposées pour permettre le maintien de l'eau dans la frayère jusqu'à la fin du printemps :

- scénario 1 : un ouvrage en pierre étant déjà existant dans la partie aval, il est possible de l'utiliser pour retenir une lame d'eau suffisante en période printanière avec des bastaings. La zone de frayère qui serait ainsi inondée par la pose de ces bastaings a été estimée à 0,5 ha.
- scénario 2 : le terrassement d'une partie du site. Cette solution présente l'avantage qu'il n'y aura pas d'obligation de gestion après l'aménagement, mais elle sera beaucoup plus coûteuse.

Il faudrait aussi de toute façon réhausser le chemin agricole situé en amont de cet ouvrage et le doter d'une buse carrée de plus grande taille pour faciliter les déplacements des poissons.

Localisation :



Objectifs :

1 - Réhabilitation de la frayère à brochets

Conditions d'exécution :**Indicateurs d'efficacité :**

Maintien en eau de la zone
Reproduction des brochets

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF**Coût prévisionnel (en €)**

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Travaux à définir en fonction des résultats de l'étude (Fiche action B2.2)		
(2)			
(3)			
(4)			
TOTAL		0	0

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013					
1	2014		20%	50%	30%	
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Fédération de pêche et de la protection du milieu aquatique (71) ou SMAG

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Zones humides et annexes hydrauliques		B2	6
ME Sup.	Grosne aval	FRDR602		
Mesure PDM			Dépt	71
Cours d'eau	La Grosne			
Commune(s)	Sercy		2014	P1

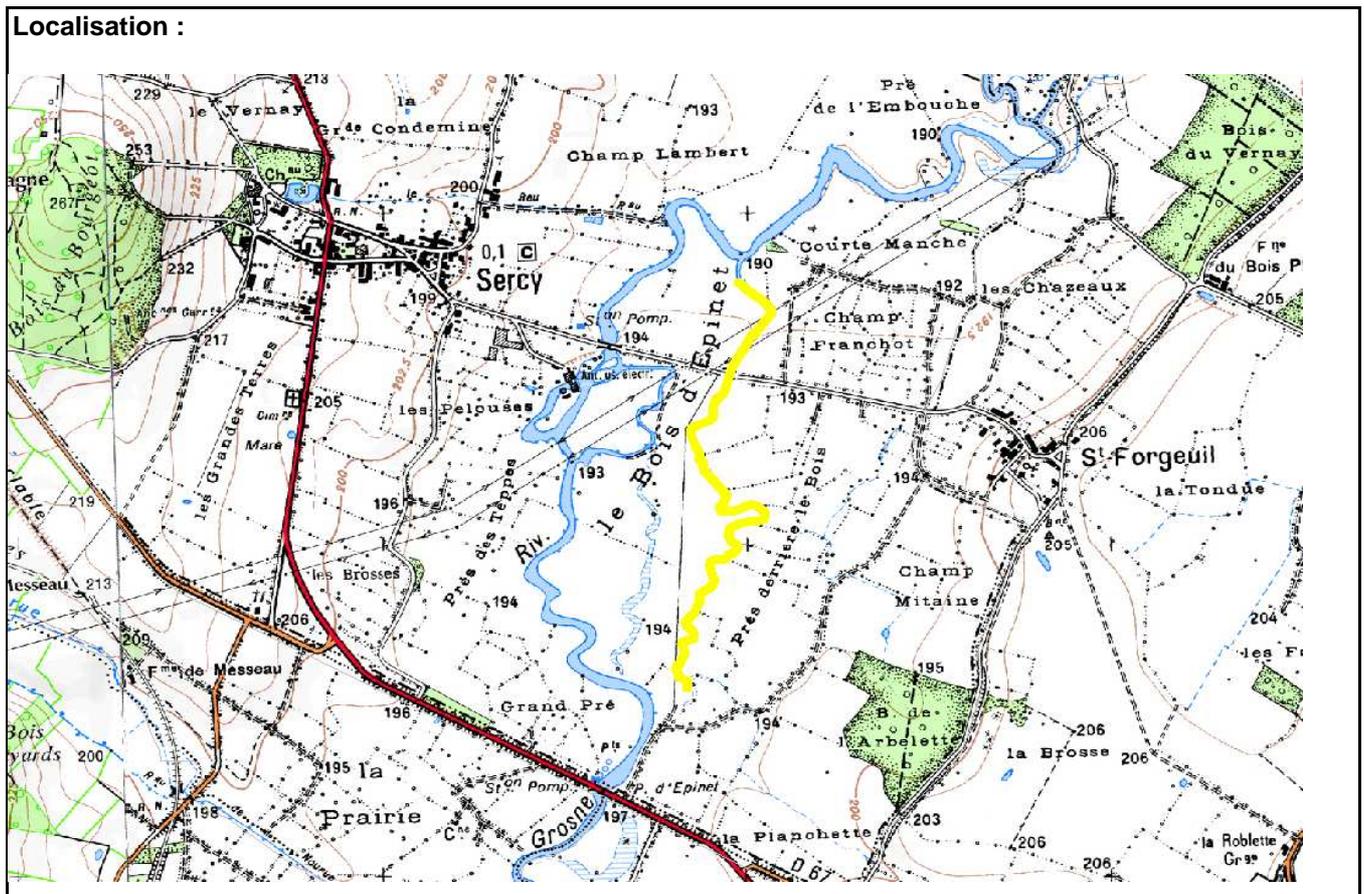
Intitulé du projet **Réhabilitation de la frayère à brochets bras mort derrière le bois d'Epinet**

CONTEXTE

Contexte :

Le site est situé sur la commune de Sercy, il longe la Grosne et reste en eau toute l'année. Les surfaces végétalisées favorables à la ponte du brochet sont rares et ponctuelles. Ce bras mort joue cependant un rôle important pour la faune piscicole : zone de refuge en cas de crue, zone de reproduction et de croissance pour les espèces limnophiles... Le bras dispose d'une connexion permanente avec la Grosne par l'aval. Cependant, la présence d'un chemin agricole dans la partie aval du bras mort limite sans doute les déplacements de poissons.

Il est proposé de réhausser le chemin agricole qui fait actuellement obstacle au déplacement des poissons et de l'équiper d'une buse de grande taille permettant de restaurer la continuité écologique. Il est également proposé de rouvrir le milieu en coupant quelques arbres afin de favoriser le développement de la flore favorable à la ponte du brochet.



- Objectifs :**
- 1 - Réhabilitation de la frayère à brochets
 - 2 - Restauration de la continuité biologique

Conditions d'exécution :

Indicateurs d'efficacité :

Augmentation de la surface végétalisée favorable à la ponte des brochets

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Travaux à définir en fonction des résultats de l'étude (Fiche action B2.2)		
(2)			
(3)			
(4)			
TOTAL		0	0

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC	CRB, FEDER	
	2012					
	2013					
1	2014		20%	50%	30%	
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Fédération de pêche et de la protection du milieu aquatique (71) ou SMAG

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Zones humides et annexes hydrauliques		B2	7
ME Sup.	Petit Grison	FRDR10810		
Mesure PDM			Dépt	71
Cours d'eau	Le Petit Grison			
Commune(s)	Saint Cyr		2012	P1

Intitulé du projet	Remise en eau de l'ancien lit du Petit Grison
--------------------	---

CONTEXTE

Contexte :

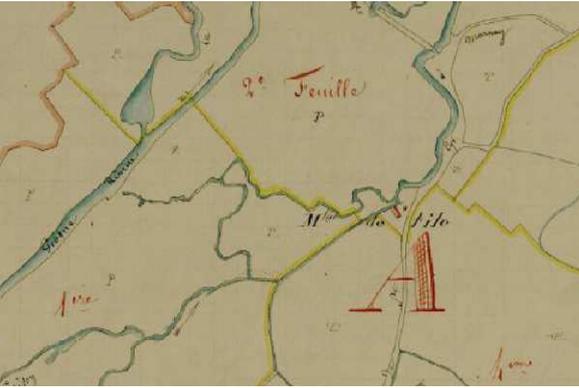
Le Petit Grison dans sa partie aval a été détourné pour alimenter en eau l'ancien moulin de l'île. Le moulin de l'île n'existe plus depuis longtemps. L'eau passe cependant en totalité dans l'ancien bief du moulin. Le lit naturel du cours d'eau est asséché.

Le nouveau lit (ancien bief) est rectiligne est peu diversifié.

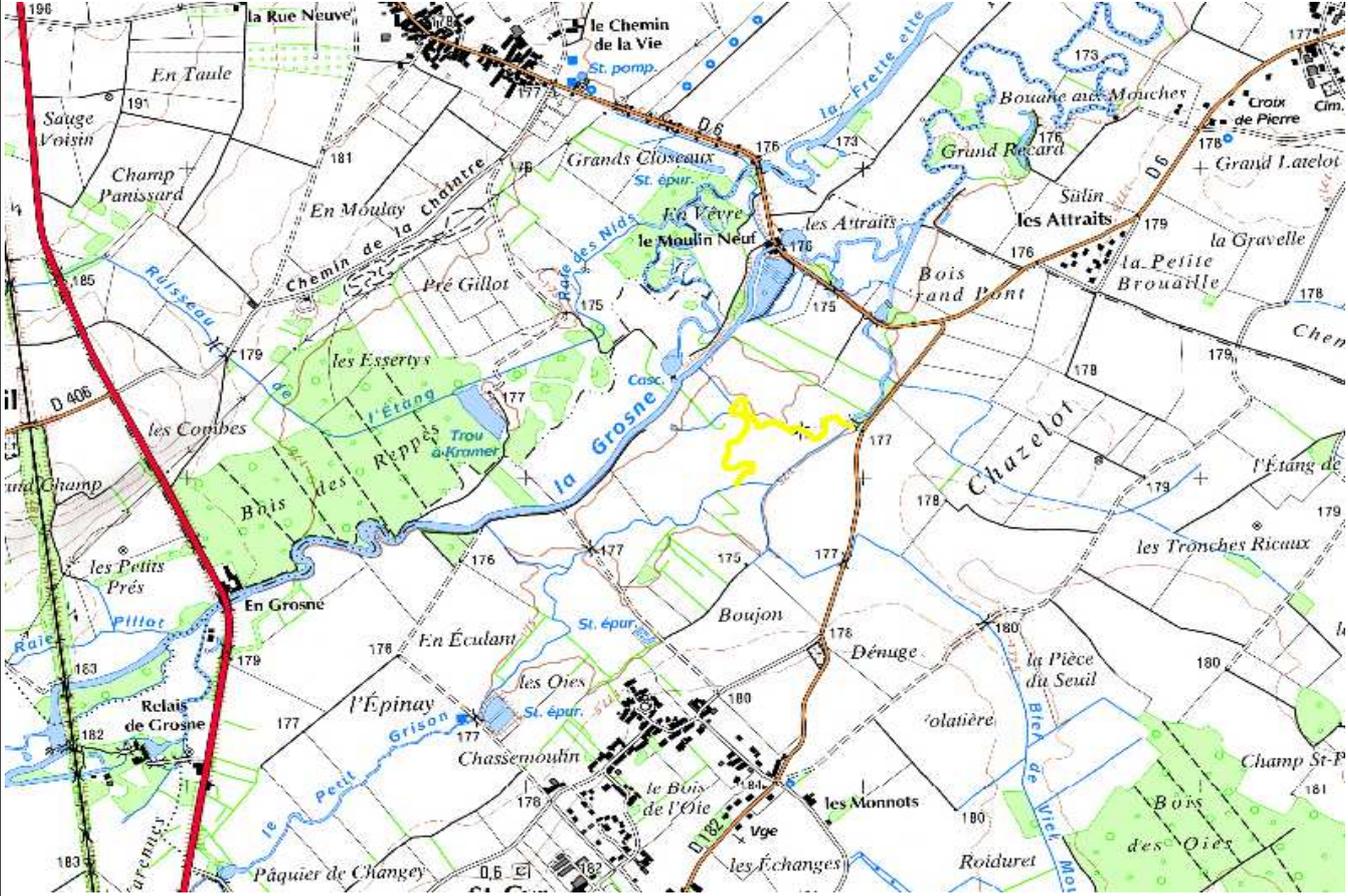
L'ancien lit encore visible.

L'action consiste à remettre en eau cet ancien lit et à procéder à des plantations, clôtures et abreuvoirs.

Cadastre en 1833 (archives 71)



Localisation :



Objectifs :

- 1 - Restaurer la pente et le profil en long du cours d'eau
- 2 - Diversifier les profils en travers
- 3 - Diversifier les écoulements et les habitats du lit mineur
- 4 - Améliorer les capacités auto-épuration

Conditions d'exécution :

Elaboration d'une DIG

Indicateurs d'efficacité :**MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF**

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Etude préalable du site (topo, sondage carrière...)	-	
(2)	Travaux	50 000	59 800
(3)			
(4)			
TOTAL		50 000	59 800

Plan de financement et clé de répartition :

Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
		M.O.	Financement public		Financement privé
			AERMC	CRB, FEDER	
2012	50 000	20%	50%	30%	
2013					
2014					
2015					
2016					
2017					

Maître d'ouvrage :

SMAG
avec l'appui de l'EPTB Saône et Doubs

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Zones humides et annexes hydrauliques		B2	8
ME Sup.	La Grosne amont	FRDR606	Dépt	69
Mesure PDM				
Cours d'eau	La Grosne - la Grosne Occidentale - La Grosne Orientale			
Commune(s)	Monsols - Ouroux - Saint Bonnet des Bruyères			2012
				P1

Intitulé du projet	Réseau de zones humides de tête de bassin versant du Haut Beaujolais
--------------------	---

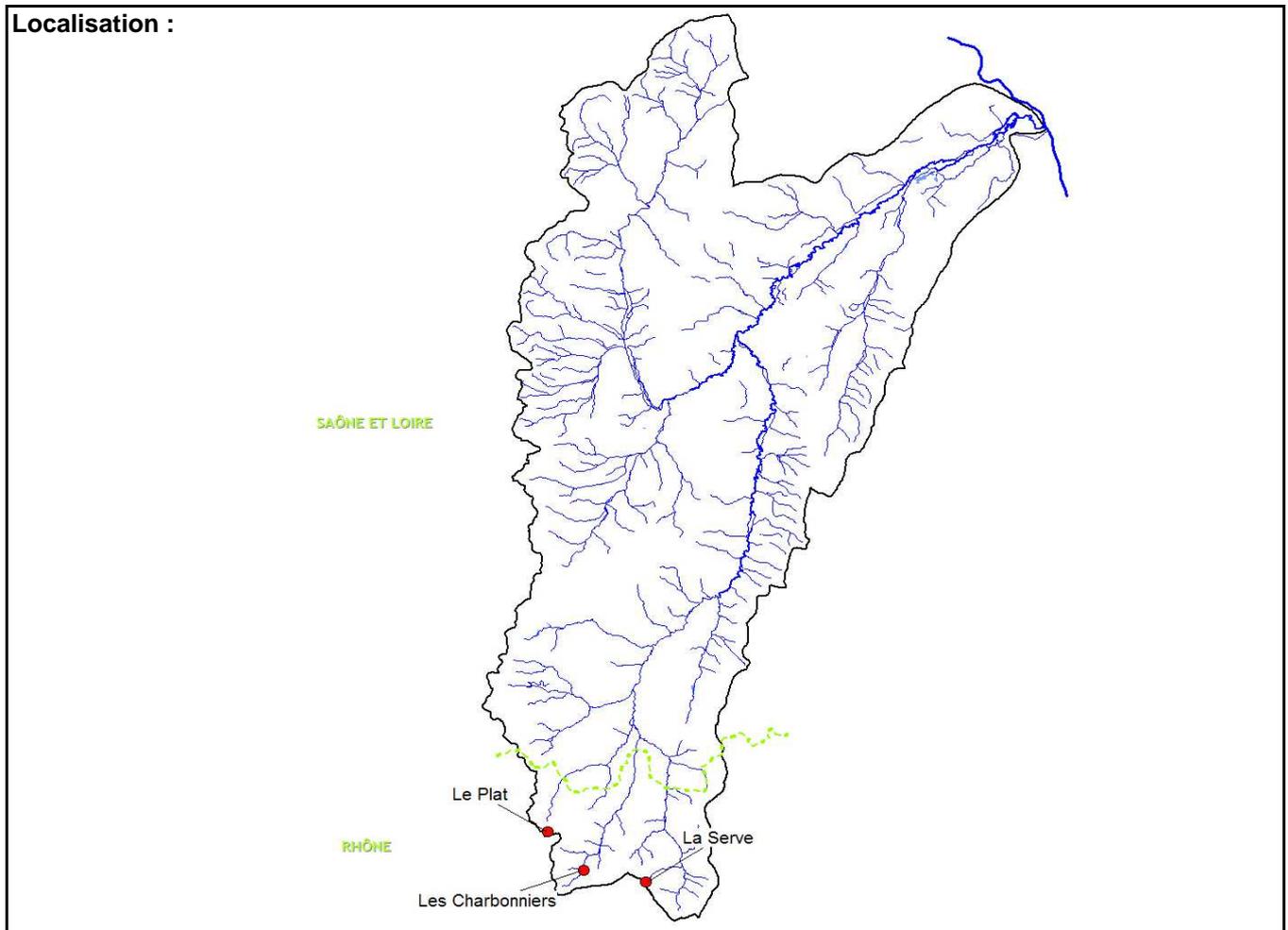
CONTEXTE

Contexte :

Les zones humides de tête de bassin du Haut Beaujolais présentent un intérêt patrimonial via la présence d'espèces protégées et des fonctions hydrologiques essentielles. Le CREN gère de manière concertée depuis 2006 la tourbière du Couty. De cette expérience est née l'idée d'une prise en compte plus générale de la problématique zone humide sur ce territoire. Une étude de faisabilité a donc été conduite en 2010. Elle a permis, notamment avec l'aide des 5 syndicats de rivière du territoire et de l'EPTB Saône et Doubs, de définir les zones d'intervention potentielles, de matérialiser les enjeux patrimoniaux et/ou fonctionnels en place et d'étudier les possibilités de mise en place d'actions de gestion. 26 zones humides ont été sélectionnées pour constituer le réseau, dont 3 se situent en contexte agricole sur le bassin versant de la Grosne :

- les Charbonniers à Monsols ;
- la Serve à Ouroux ;
- le Plat à Saint Bonnet des Bruyères.

Le CREN a élaboré un plan de gestion pour les 26 zones humides du réseau. A terme, il s'agit d'impulser une dynamique de valorisation des zones humides à l'échelle du Haut Beaujolais, favorable à une plus grande prise en compte de cette problématique sur le territoire.



Objectifs :

- 1 - Assurer une gestion concertée et cohérente, mettre en œuvre une planification adaptée des opérations
- 2 - Développer des partenariats
- 3 - Appréhender l'évolution de la flore des milieux herbacés hygrophiles et la pertinence des modalités de gestion pratiquées
- 4 - Evaluer l'intérêt écologique des zones humides et la pertinence de la gestion pratiquée
- 5 - Améliorer les connaissances sur le fonctionnement hydrologique des zones humides, fournir des informations pour orienter et affiner la gestion
- 6 - Lutter contre la fermeture des milieux, conserver les espèces des milieux herbacés hygrophiles et valoriser les pratiques agricoles locales
- 7 - Sensibiliser les acteurs locaux à l'intérêt de la préservation des zones humides, intégrer la spécificité des sites dans une logique d'aménagement local

Conditions d'exécution :**Indicateurs d'efficacité :**

Adhésion des différents acteurs au projet, participation aux réunions et à la co-construction du projet
 Evolution de la composition floristique, présence d'espèces patrimoniales
 Présences, effectifs et localisations des espèces végétales patrimoniales
 Nombres d'espèces et d'individus contactés, répartition sur le site, présence d'espèces patrimoniales
 Fréquence et continuité des relevés de niveaux d'eau
 Cartographie des habitats, suivi de la végétation des zones humides, suivi des espèces végétales patrimoniales et des lepidoptères

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Préconisations de gestion		3 000
(2)	Cartographie des habitats		2 250
(3)	Partenariat avec la Chambre d'Agriculture		8 220
(4)	Suivi de la végétation		1 000
(5)	Suivi des espèces patrimoniales		1 800
(6)	Suivi des lepidoptères, orthoptères et amphibiens		2 000
(7)	Suivi des niveaux d'eau		500
(8)	Suivi des pratiques de gestion		1 500
(9)	Entretien par pâturage extensif		2 000
(10)	Accompagnement des parcelles limitrophes		1 500
TOTAL		0	23 770

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	M.O.	Participation Financière			
				Financement public			Financement privé
				AERMC	Région RA	CG69	
1-10 sauf 3	2012-2016	15 550	0%	100%			
3	2012-2016	8 220	20%	0%	30%	50%	

Maître d'ouvrage :**1-10 (sauf 3) / CREN****3/Chambre d'agriculture du Rhône****Conditions d'aides :**

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Zones humides et annexes hydrauliques		B2	9
ME Sup.	Toutes		Dépt	69 71
Mesure PDM				
Cours d'eau	Tous			
Commune(s)	Toutes		2013	P1

Intitulé du projet	Elaboration et diffusion d'une plaquette de sensibilisation de l'intérêt de la préservation des zones humides
--------------------	--

CONTEXTE

Contexte :

Les zones humides sont reconnues pour leur impact souvent bénéfique sur la qualité de l'eau en créant un effet tampon entre les parcelles et les cours d'eau. Elles contribuent ainsi à limiter les pollutions diffuses. On considère qu'elles ont un certain rôle dans la régulation des débits des cours d'eau et donc dans la prévention des petites inondations et le soutien des débits estivaux. Par ailleurs leur valeur biologique, paysagère et patrimoniale est indéniable. Leur préservation, leur protection, leur reconquête s'imposent logiquement.

Les collectivités disposent de plusieurs outils opérationnels pour agir en faveur des zones humides : schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme, carte communale.

Il est proposé d'élaborer et de diffuser une plaquette d'information et de sensibilisation des élus du bassin versant présentant l'intérêt des zones humides, les menaces et les outils de préservation.

Objectifs :

- 1 - Créer et diffuser une plaquette de 12 pages maximum
- 2 - Préserver durablement les zones humides

Conditions d'exécution :

- 1 - Répondre à la charte graphique du contrat de rivière et de l'EPTB Saône et Doubs

Indicateurs d'efficacité :

- 1 - Nombre de plaquettes diffusées

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Conception d'une plaquette de 12 pages maximum	4 181	5 000
(2)	Duplication en 200 exemplaires	167	200
(3)	Mise sous pli et affranchissement	167	200
(4)			
TOTAL		4 515	5 400

Plan de financement et clé de répartition :

Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
		M.O.	Financement public		Financement privé
			AERMC	CRB, FEDER	
2012					
2013	4 515	20%	50%	30%	
2014					
2015					
2016					
2017					

Maître d'ouvrage :

EPTB Saône et Doubs

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Zones humides et annexes hydrauliques		B2	10
ME Sup.	Toutes		Dépt	71
Mesure PDM				
Cours d'eau	Tous			
Commune(s)	Toutes		2014	P1

Intitulé du projet **Intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme**

CONTEXTE

Contexte :

La mise en œuvre ou la révision d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) constitue un moment important de la vie des communes. A l'approche exclusivement urbanistique des anciens Plans d'Occupation des Sols, la loi Solidarité et Renouveau Urbain a ajouté une nouvelle dynamique : le projet de PLU doit à présente intégrer l'équilibre des divers enjeux de l'aménagement communal (urbains, agricoles, sociaux, environnementaux) selon les principes du développement durable. A cet égard, les zones humides doivent trouver toute leur place dans les PLU. Il s'agit au travers de l'inventaire de ces zones et de leur intégration dans les PLU, de participer concrètement et localement au bon état écologique des ces milieux.

Il est donc proposé d'assister les communes dans l'intégration des zones humides dans les PLU.

Objectifs :

1 - Préservation et protection des zones humides

Conditions d'exécution :

Indicateurs d'efficacité :

Nombre de PLU prenant en compte les zones humides

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Inventaire et préservation des zones humides dans les PLU		
TOTAL		0	0

Plan de financement et clé de répartition :

Année	Coûts (HT en €)	M.O.	Participation Financière		
			Financement public		Financement privé
			AERMC	CRB, FEDER	
2012					
2013					
2014					
2015					
2016					
2017					

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :

VOLET B3 :

Valorisation des milieux aquatiques

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Valorisation des milieux aquatiques		B3	1
ME Sup.	Grosne moyenne	FRDR605	Dépt	71
Mesure PDM				
Cours d'eau	Grosne		2014	P1
Commune(s)	Cluny			

Intitulé du projet **Création d'un sentier pédagogique**

CONTEXTE

Contexte :
L'action consiste à aménager un sentier pédagogique le long de la Grosne dans sa traversée de Cluny. Cet aménagement sera agrémenté de panneaux pédagogiques et explicatifs pour le grand public.

Objectifs :
1 - Valorisation de la Grosne et sensibilisation du public

Conditions d'exécution :

Indicateurs d'efficacité :

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Création d'un chemin pédagogique	30 000	35 880
TOTAL		30 000	35 880

Plan de financement et clé de répartition :

	Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
			M.O.	Financement public		Financement privé
				AERMC		
	2012					
	2013					
1	2014	30 000	70%	30%		
	2015					
	2016					
	2017					

Maître d'ouvrage :

Cluny

Conditions d'aides :

Volet	Préservation et restauration des milieux aquatiques		CODE	
Thème	Valorisation des milieux aquatiques		B3	2
ME Sup.	Toutes		Dépt	69 71
Mesure PDM				
Cours d'eau	Toutes			
Commune(s)	Tous		2014	P1

Intitulé du projet	Valorisation des milieux aquatiques
--------------------	-------------------------------------

CONTEXTE

Contexte :

L'action consiste à aménager des panneaux pédagogiques et explicatifs pour le grand public le long de sentiers de randonnées ou dans des traversées de bourg et à proximité de zones humides patrimoniales ou de cours d'eau.

Objectifs :

1 - Sensibilisation du public

Conditions d'exécution :

Indicateurs d'efficacité :

MONTAGE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Coût prévisionnel (en €)		Coût H.T.	Coût T.T.C
(1)	Panneaux, aménagements divers....	20 000	23 920
TOTAL		20 000	23 920

Plan de financement et clé de répartition :

Année	Coûts (HT en €)	Participation Financière			
		M.O.	Financement public		Financement privé
			AERMC		
2012					
2013					
2014	20 000	70%	30%		
2015					
2016					
2017					

Maître d'ouvrage :

Collectivités

Conditions d'aides :